

Communiqué du 1^{er} décembre 2025

Eau potable : une augmentation de 16 centimes par m³ au 1^{er} janvier 2026

Le tarif de l'eau potable s'établira à **2,44 €/m³ TTC** au 1^{er} janvier 2026 pour les usagers du territoire d'atlantic'eau, soit une augmentation de 7 % par rapport à l'an dernier (environ 19 € de plus par an pour une facture de 120 m³).

Le tarif de l'eau potable est constitué d'une part « distribution de l'eau » dont le montant est voté par les élus d'atlantic'eau, et d'une part « organismes publics » qui correspond aux redevances de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

La part atlantic'eau

La part fixe de l'abonnement annuel n'augmente pas.

L'augmentation des tarifs porte uniquement sur la part consommation d'eau potable. Pour une facture annuelle de 120 m³, qui fait référence à la consommation moyenne d'une famille de 4 personnes, le tarif au m³ passe ainsi de 1,46 à 1,61 € HT. Pour les gros consommateurs (plus de 200 m³ par an), ce tarif passe de 1,56 à 1,72 € HT.

L'évolution de ces tarifs s'explique par l'augmentation des coûts d'exploitation pour la production, le transport et la distribution de l'eau potable. Atlantic'eau fait également face à la hausse du coût de l'emprunt et du coût des travaux.

Financer un service public d'eau potable de qualité

Le tarif voté par les élus d'atlantic'eau permet d'assurer un service public de l'eau potable de qualité à l'usager. Ainsi, atlantic'eau poursuit ses efforts pour garantir la performance de ses réseaux (lutte contre les fuites par exemple). La collectivité investit par ailleurs pour sécuriser l'alimentation en eau potable du territoire, avec notamment le démarrage en 2026 des travaux pour doubler une canalisation de transport entre Basse-Goulaine et Vertou, conduite d'importance stratégique pour la desserte des usagers du sud Loire.

Atlantic'eau mène également une politique proactive pour l'amélioration de la qualité de l'eau en s'appuyant sur 3 piliers :

- **le préventif** pour préserver les ressources en eau, avec notamment un soutien financier pour accompagner les changements de pratiques agricoles,
- **le curatif**, à travers des investissements dans les filières de traitement pour éliminer plus efficacement les micropolluants. Les travaux menés récemment sur

les unités de production de Nort-sur-Erdre, Massérac et Saffré permettent désormais de distribuer au vu de l'état des connaissances, une eau potable ne dépassant pas 0,10 µg/L par pesticides et leurs métabolites, alors même que la réglementation établit la limite de qualité à un seuil plus élevé, 0,90 µg/L, pour certains d'entre eux.

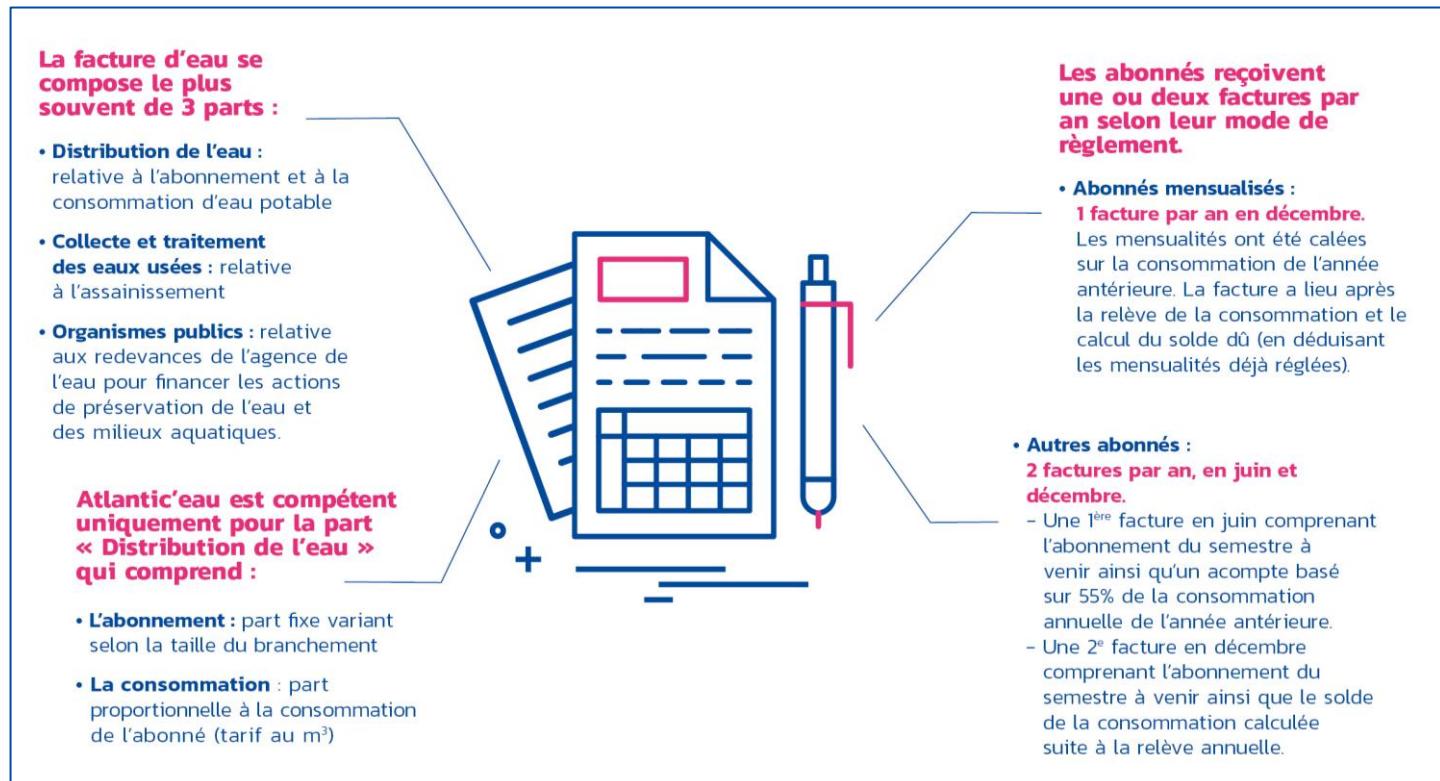
- le prospectif, à travers un programme de recherche et développement ambitieux.

La part agence de l'eau

La part des redevances de l'agence de l'eau Loire-Bretagne est perçue auprès des abonnés de l'eau, contribuant ainsi à la lutte contre la pollution, à la protection de la santé et de la biodiversité, et garantissant la quantité et la qualité de l'eau. En 2026, la part agence de l'eau reste stable à 44,34 € pour une facture de 120 m³ (contre 44,59 € en 2025).

En savoir plus sur www.lesagencesdeleau.fr

Déchiffrer sa facture d'eau



Atlantic'eau, service public d'eau potable en Loire-Atlantique

Atlantic'eau est le service public en charge de l'eau potable sur 148 communes. Ce syndicat départemental est placé sous la responsabilité d'élus locaux.

Fondé sur un principe de solidarité, atlantic'eau veille à apporter chaque jour une eau potable à un tarif unique et équitable pour l'ensemble des abonnés de son territoire, quelle que soit la ressource disponible. 258 000 abonnés sont raccordés au service.

Plus d'informations : www.atlantic-eau.fr

